

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

AERODROME DE REIMS-PRUNAY (AEROPORT DE REIMS EN CHAMPAGNE)

**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
ANNEE 2021**

I- Caractéristiques générales du contrat

La gestion de l'aérodrome de Reims-Prunay a été confiée par contrat de délégation de service public le 5 décembre 2019 à la société EDEIS Concessions. Le contrat a débuté le 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 5 ans. Une société dédiée exclusivement à la gestion et l'exploitation de l'aérodrome Reims Prunay existe sur site, nommée SARL EDEIS Aéroport Reims (SARL EAR). Le capital social s'élève à 7 500 € détenus à 100 % par EDEIS Concessions.

Au 1er janvier 2021, EDEIS Aéroport Reims emploie 6 salariés : un responsable d'exploitation, deux agents SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs) polyvalents, trois agents AFIS (Aerodrome Flight Information Service) polyvalents.

Le gérant est salarié d'EDEIS Concessions.

EDEIS Aéroport Reims assure les missions suivantes : la maintenance de l'infrastructure, l'accueil, le service AFIS, le service SSLIA et l'assistance aux aéronefs, l'avitaillement en carburant. Le délégataire est chargé également de la gestion des conventions d'occupation temporaire dans l'emprise aéroportuaire. Le délégataire perçoit des redevances aéronautiques et extra-aéronautiques, ainsi qu'une subvention régaliennne pour les missions qu'il assure pour le compte de l'Etat. En complément de ces revenus, le délégant verse à EDEIS Aéroport Reims une subvention forfaitaire d'exploitation de 227 093 € en 2021.

EDEIS Aéroport Reims verse à la Communauté urbaine du Grand Reims une redevance d'occupation fixe de 30 458,75 €. Une redevance variable est ensuite calculée sur le chiffre d'affaires 2021 hors revenus de la taxe aéroport selon les termes du contrat de DSP et exigible sur l'année N+1, soit 5 302,50 €.

II- Faits marquants de l'exercice

En début d'année 2021, l'activité aéronautique a été impactée par des restrictions liées à la pandémie Covid-19. En effet, la mesure imposée du couvre-feu à 18h00 a mis un terme à toutes les activités dès 17h30.

Le 1^{er} avril, un ULM s'est crashé au décollage. Le pilote, occupant de la plateforme, n'a heureusement pas été blessé mais son aéronef a subi de lourds dégâts matériels. Le personnel de l'aérodrome est intervenu immédiatement. Avec l'aide d'autres usagers de la plateforme, l'avion endommagé a été dégagé et la piste a pu être rouverte très rapidement. La brigade de gendarmerie dédiée aux zones aéroportuaires (BGTA) est intervenue également.

Pour contribuer à la biodiversité, l'aérodrome a décidé d'installer une ruche aux abords de la plateforme. Après une période d'adaptation concluante, une seconde ruche et un nouvel essaim ont été mis en place par l'agent SSLIA de l'aérodrome, également apiculteur.

En ce qui concerne les évènements, mardi 15 juin 2021 a eu lieu le premier vol international d'un avion alimenté par un carburant renouvelable à plus de 97%. En effet, Global Bioenergies, société française qui développe des hydrocarbures à partir de ressources renouvelables, et Swift Fuel, spécialiste des carburants « vert » pour les avions, ont organisé le premier vol international alimenté par un carburant renouvelable. Un avion Rihns DR109 est parti de Sarrebruck, en Allemagne, et a atterri à l'aérodrome de Reims-Prunay. Composé à plus de 97 % d'essence renouvelable, ce carburant constitue une alternative écologique au carburant 100LL, habituellement utilisé pour les avions à moteur à pistons. De nombreux journalistes étaient présents et ont relayé cet évènement dans la presse.

L'aérodrome attache une grande importance à faire connaître son fonctionnement et les différentes activités proposées sur le site. Pour la première fois, l'aérodrome a participé à la Fête de l'aviation le dimanche 26 septembre 2021. Les associations et les professionnels ont pu présenter leurs activités au grand public, leurs aéronefs et partager leurs passions au travers de stands d'animations et l'organisation de baptêmes de l'air. Près de 1 000 visiteurs se sont rendus sur place.

Le 21 juillet 2021, l'équipe Edeis aéroport de Reims a eu le plaisir d'accueillir deux groupes de jeunes de l'Institut médico-éducatif L'Eveil de Cormontreuil et ceux de la Fondation des Etudiants de France de Vitry-Le-François.

A l'occasion des semaines bleues en octobre, une soixantaine de visiteurs ont pu être accueillis et découvrir les différents types d'aéronefs, notamment les L39 présents dans les hangars de la société des Ormes, par l'intermédiaire d'un instructeur qui partage son savoir-faire et sa passion.

L'aérodrome continue d'accueillir chaque année des stagiaires afin de leur faire découvrir les métiers du secteur aéronautique.

Les travaux et les investissements :

Dans la poursuite du projet de construction de la station d'épuration du site, le Grand Reims a procédé préalablement à un diagnostic amiante au niveau du puits tellurien existant, un relevé topographique ainsi qu'un diagnostic environnemental sur le futur emplacement de l'ouvrage. Les inventaires botaniques et pédologiques permettent de conclure qu'aucune zone humide n'est présente au sein de la zone d'étude. Concernant la faune, aucune espèce typique des zones humides n'a été recensée durant les inventaires spécifiques mis en place.

Dans le cadre du programme de GER (Gros Entretien et Renouvellement des matériels), le délégataire a procédé aux dépenses suivantes :

- La réparation du radar du portail automatique,
- Le remplacement du serveur informatique,
- Les achats de matériels pour l'entretien des espaces verts,
- Le remplacement de deux radios, des bâtons lumineux et des cales pour avions.

Le délégataire a également fait installer une borne de recharge électrique au mois d'avril pour les automobilistes en zone publique. Les deux points de recharge sont publics et référencés sur les différents systèmes de navigation GPS.

Qualité du service auprès des usagers :

Un formulaire de satisfaction est mis à la disposition des usagers à l'accueil. Ce formulaire est disponible en anglais et en français. Il permet aux usagers de noter la qualité des différents services rendus et d'apporter des observations relatives à la plateforme ou aux services.

En 2021, les résultats de l'enquête auprès des usagers, ayant répondu, sont les suivants :

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Service non utilisé	total
Assistance en escale	6	2			3	11
Propreté de l'aérogare	5	6				11
Information vol (AFIS)	8				3	11
Qualité accueil	11					11
Avitaillement	6	1			4	11
Accessibilité	8	3				11

Les usagers peuvent également adresser des messages à EDEIS Aéroport Reims depuis le site internet www.reims.aeroport.fr, rubrique contact.

III- Analyse patrimoniale

Conformément à l'article 3 de la convention de DSP du 5 décembre 2019, l'inventaire de départ détaillé et valorisé a été établi et transmis au concessionnaire le 09 septembre 2021.

Le patrimoine immobilier est conforme à l'inventaire annexé au rapport annuel d'activité.

Conformément au contrat de DSP, la gestion des conventions d'occupation temporaire, pour la location des hangars et/ou pour la mise à disposition de terrains nus, conclues antérieurement à l'entrée en vigueur du contrat de DSP ou à venir, a été transférée au concessionnaire pour toute la durée du contrat de DSP.

En 2021, un particulier a rendu son hangar situé sur une parcelle de 150 m². Le hangar a été remis en location et a été repris par un usager basé.

Une association basée n'a pas signé la nouvelle convention d'occupation temporaire proposée par le délégataire et a réglé partiellement les redevances d'occupation domaniale pour les années 2020 et 2021.

Récemment, l'association a déposé une requête auprès du tribunal administratif de Nancy, contestant son assujettissement à la redevance domaniale et les indemnités facturées par le délégataire à son égard pour les années 2020 et 2021, notamment en tant qu'occupante sans droit ni titre de la plateforme.

Le dossier est suivi actuellement par la Direction Juridique du Grand Reims, ainsi que les services juridiques d'EDEIS.

Les hangars ou les terrains rendus disponibles pendant la durée du contrat de DSP seront publiés sur le site internet www.reims.aeroport.fr rubrique immobilier.

IV- Exploitation du service

En 2021, l'aérodrome de Reims-Prunay a enregistré au total 26 381 mouvements, soit une progression de 25 % par rapport à l'année précédente, l'aviation de loisirs et le travail aérien étant en hausse. La plateforme concentre une grande diversité d'acteurs basés qui représentent 59 % des mouvements, l'Aéroclub de Champagne et Reims Champagne ULM sont toujours très actifs et réalisent 39 % de l'activité globale.

L'aviation d'affaires, activité génératrice de revenus aériens, est en baisse. L'aérodrome comptabilise 242 mouvements commerciaux (-26 %) et seulement 20 vols d'affaires (-72%) effectués par les basés. En raison des caractéristiques de la piste, seuls les aéronefs de 8 places, voire moins selon le type de l'appareil, peuvent être accueillis sur l'aérodrome. Les mouvements réalisés par les sociétés étrangères ont été particulièrement rares cette année.

L'aviation générale, dont l'activité de loisirs, est la première activité de l'aérodrome en termes de mouvements. En 2021, cette catégorie est en forte hausse (+24%) notamment après une année très marquée par le Covid, soit 24 468 mouvements. En revanche, elle est toujours très dépendante des conditions météorologiques.

1 651 autres mouvements sont liés à l'activité de l'Armée, du SAMU, de la gendarmerie, des douanes, de la sécurité civile, de l'Etat et du travail aérien. Ces vols sont en progression également (+ 35 %).

EDEIS Aéroport Reims gère, en propre, les deux stations de carburant sur l'aérodrome. Le volume total de carburant distribué est en hausse (+ 25 %) et suit l'évolution du nombre de vol.

Suite à l'audit des Conditions d'homologations (CHEA) de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) en 2016 et afin de répondre aux nouvelles réglementations, la piste ne peut être utilisée dans sa globalité en raison des routes départementales 931 et 944, devenues obstacles dans les trouées de décollage aux extrémités de la piste en application du référentiel national. Pour garantir la sécurité des usagers de l'aérodrome, la DSAC a réduit considérablement la longueur de la piste utile en intégrant a minima une bande de sécurité en bout de piste dans l'attente d'une mise en place d'un plan d'actions correctives. Des études portant sur des modifications de tracé de la RD931 sont toujours menées par la Communauté urbaine du Grand Reims et le Conseil départemental en lien avec la DSAC Nord-Est.

V- Equilibre économique du service

	CEP 2021	Réalisé	Var %
PRODUITS			
Redevances aéronautiques	62 380	65 401	5 %
Forfait de toucher - tourisme (basés)			
Forfait de toucher - affaire			
Redevance d'atterrissage	43 478	39 534	-9 %
Redevance de balisage	3069	4 701	53 %
Redevance de stationnement	8 720	8 671	-1 %
Redevance passager	2 105	1170	-44 %
Redevance AFIS	5 008	11 325	126 %
Redevances commerciales	137 139	86 074	-37 %
Assistance	16 702	13 215	-21 %
Redevance/commissions/vente carburant	120 436	67 936	-44 %
Autres redevances commerciales		4 933	
Redevances domaniales	56 245	60 625	8 %
Location des terrains	1 683	18 884	1 022 %
Location des bâtiments	54 562	41 741	-23 %
Autres Redevances domaniales		0	
Sous-total Chiffre d'Affaires	255 763	212 100	-17 %
Subventions d'exploitation Etat	74 712	108 591	45 %
Contribution Grand Reims	226 506	227 094	0 %
Sous-total Contributions publiques	301 218	335 685	11 %
Reprises sur provisions et transferts de charges		3 120	
Reprise au compte GER	26 593	5 308	-80 %
Autres produits		1978	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	583 575	558 191	-4 %

	CEP 2021	Réalisé	Var %
CHARGES			
Achats et autres approvisionnements	82 693	94 489	14 %
Carburants	1 700	2 575	51 %
Energie, eau	6 700	9 079	36 %
Locations	2 500	15 014	501 %
Gros entretien (Programme GER)	26 593	5 308	-80 %
Entretien et réparation (Station Jet A1/Avgas)	3 000	7546	152 %
Entretien et réparation (bâtiments et agencements)	14 000	9 180	-34 %
Entretien et réparation (équipements et maintenance)	14 500	19 893	37 %
Assurances	3 900	4 284	10 %
Autres achats et approvisionnements	9 800	21 610	121 %
Charges externes	128 923	135 187	5%
Personnel extérieur	1 000	3 325	233 %
Rémunération d'intermédiaire METEO France	16 000	16 260	2 %
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	12 500	15 661	25 %
Publicité, publication, relations publiques	6 500	398	-94 %
Déplacements, missions et réceptions	4 000	5 291	32 %
Frais postaux et télécommunication	3 000	5 759	92 %
Services bancaires et assimilés	1 800	3 676	104 %
Frais de siège et services support	45 300	46 655	3 %
Redevance domaniale	36 423	35 923	-1 %
Autres charges externes	2 400	2 239	-7 %
Impôts et taxes	24 534	45 371	85%
Impôts, taxes et versements assimilés	6 800	27 989	312 %
Taxe sur les salaires	9 580	13 634	42 %
Contribution Economique Territoriale	3 566	2089	-41 %
Taxe foncière			
Taxes sur véhicules des Sociétés	1 788	1033	-42 %
Autres impôts et taxes	2 800	627	-78 %
Charges de personnel	283 600	246 250	-13%
Rémunérations	212 200	210 117	-1 %
Charges	71 400	36 133	-49 %
Autres charges (à préciser)			
Rémunération EDEIS Concessions	40 000	40 000	0 %
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	559 749	561 297	0 %

Excédent Brut d'Exploitation		-2 768	-3 106	12 %
Dotations aux amortissements et provisions				
		-4 093	21 874	-634 %
	Dotations aux amortissements	2 500	1 859	-26 %
	Dotations au compte GER	20 000	20 000	0 %
	Autres dotations aux provisions (à préciser)	-26 593	15	-100 %
Résultat d'exploitation		1325	-24 980	-1 985 %
Charges financières				
		-1 325		
	Intérêts des emprunts	325		
	Autres charges financières	1 000		
Produits financiers				
			855	
Charges exceptionnelles				
		0	-2 945	
	Charges exceptionnelles		2945	
Produits exceptionnels				
		0	32 639	
Résultat avant IS		0	5 592	
Impôt sur les bénéfices				
	Intéressement Du Délégué		-1 756	
Résultat net		0	3 936	

Pour l'année 2021, le chiffre d'affaires généré par les redevances aéronautiques, commerciales et domaniales est en hausse de 10 % par rapport à 2020. Cependant, quelques redevances domaniales n'ont pas encore été réglées car elles font l'objet de refus de paiement de certains basés suite au transfert de la gestion domaniale au délégataire. Le total des produits d'exploitation est de 558 191 € (+ 4,7 %).

Après actualisation de la formule d'indexation, la Communauté urbaine du Grand Reims a versé une subvention forfaitaire d'exploitation de 227 093,73 €. Pour mémoire, en 2020, la Communauté urbaine du Grand Reims a versé une subvention forfaitaire d'exploitation de 232 498,11 €.

Les charges d'exploitation sont de 561 297 € (+3,6 %) et le résultat net de 2021 après impôts s'élève à 3 936 € pour 2021, contre 9 313 € en 2020.

Une continuité du service public a été assurée par le délégataire conformément aux horaires publiés, y compris pendant les périodes de confinement et de couvre-feu.

VI- Synthèse et pistes d'amélioration

L'année 2021 a encore été impactée par les effets de la crise sanitaire. Toutefois, l'aérodrome a enregistré au total 26 381 mouvements, soit une progression de 25 % par rapport à l'année précédente.

L'aviation générale, dont l'activité de loisirs, est en augmentation mais ces vols étant fortement impactés par les conditions météorologiques, ils sont donc toujours très fluctuants.

L'aviation d'affaires, activité génératrice de revenus aériens, est toujours en baisse et la tendance reste difficile à expliquer. Les sociétés étrangères ont été particulièrement rares cette année, la situation sanitaire en France et en Europe pesant encore fortement sur ces vols. De plus, la pratique du télétravail et des réunions par visio s'est probablement développée. Par ailleurs, les limitations d'exploitation de la piste liées à la réglementation et les routes situées aux extrémités viennent également impacter cette activité. Des solutions à long terme sont à l'étude en collaboration avec le Conseil Départemental de la Marne et la DSAC-NE afin de mettre en place un plan d'actions répondant à la fois au référentiel national et aux évolutions réglementaires visant à uniformiser les réglementations à l'échelle européenne.